

Poste de catégorie A**DIRECTION MOBILITES, INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT****Direction Déléguée Technique***Site de Toulouse***FONCTION : Chargé.e de mission coordination grands projets ferroviaires**

La Direction Générale Déléguée Infrastructures Transports, Mobilités et Mer (DGD IT2M) assure la mise en œuvre de l'ambition de la Région Occitanie en matière de mobilité ferroviaire, routière, aéroportuaire, d'intermodalité et de développement des nouvelles mobilités et des mobilités douces.

Au sein de ce pôle, la Direction des Mobilités, des Infrastructures et du Développement (DMID) décline ses ambitions régionales sur les volets de la mobilité ferroviaire, de l'intermodalité et de la desserte aérienne du territoire régional.

La Région Occitanie est engagée dans plusieurs projets structurants de développement ferroviaire de premier plan : les projets de Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) sur les aires urbaines de Toulouse et de Montpellier-Nîmes, ainsi que les grands projets de Lignes à Grande Vitesse portés par la Société du Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO) et par la Société de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP).

La loi n° 2023-1269 du 27 décembre 2023 relative aux services express régionaux métropolitains a jeté les bases d'un nouveau modèle de gouvernance de développement des mobilités urbaines et périurbaines, associant sur un territoire donné la Région, la Métropole et autres EPCI, les départements, l'Etat et la Société des Grands Projets autour d'importants projets de développement d'offre. L'activation de cette disposition est conditionnée à la reconnaissance d'un statut de SERM, processus dans lequel la Région s'inscrit sur le territoire des deux aires urbaines de Toulouse d'une part, de la conurbation Montpellier-Nîmes d'autre part.

Parallèlement, la réalisation des lignes nouvelles GPSO (Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax) et LNMP (Montpellier-Perpignan) s'appuie sur une gouvernance de projet dédiée, associant l'Etat, SNCF Réseau, les sociétés de projet ad hoc et l'ensemble des collectivités cofinanceuses, dont la Région Occitanie.

Placé.e directement sous l'autorité du Directeur des Mobilités, des Infrastructures et du Développement, le.la Chargé.e de mission coordination grands projets assure, en lien étroit avec le service ferroviaire et les autres services de la Direction, le suivi transversal des grands projets de développement ferroviaire de la Région : les deux projets de SERM (Toulouse et Montpellier) et les deux grands projets de LGV (GPSO et LNMP).

MISSIONS :**Suivi des projets de SERM (Toulouse et Montpellier) :**

Vous assurez le suivi de l'ensemble des projets d'infrastructures inscrits dans le processus d'obtention du statut de SERM sur les deux aires urbaines de Toulouse et de Montpellier-Nîmes (volets ferroviaire, routier et intermodalité) ;

Vous procédez à l'analyse de l'opportunité, de la faisabilité, des coûts et des délais des opérations concernées, en lien avec les services techniques compétents et élaborez les conventions de financement nécessaires à leur réalisation ;

Vous animez le dialogue avec les autres collectivités et partenaires associés à la démarche SERM (Autorités Organisatrices des Mobilités urbaines, Métropoles et autres intercommunalités, Conseils départementaux, Etat, Société des Grands Projets, concessionnaires autoroutiers...) ;

Vous contribuez à l'obtention des statuts de SERM et aux suites à donner dans la mise en œuvre des gouvernances dédiées à ces deux grands projets.

Suivi des grands projets de Ligne Grande Vitesse (LGV) :

Vous assurez, en lien avec les sociétés de financement dédiées GPSO (Grand Projet du Sud Ouest) et SLNMP (Société de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan), le suivi technique, administratif et calendaire des projets de Ligne à Grande Vitesse Bordeaux-Toulouse/Bordeaux-Dax (GPSO) et Montpellier-Perpignan (LNMP) pour le compte de la Région ;

Vous participez au suivi de l'avancement des études et des travaux au regard des conventions de financement et des engagements pris par la Région ;

Vous réalisez une veille active sur les risques techniques, calendaires et financiers de ces projets et en alertez la Direction.

Gouvernance et relations partenariales :

Vous représentez la Région et assurez l'interface technique avec la Société du GPSO, la future société de projet de la LNMP, l'Etat, SNCF Réseau et les autres collectivités cofinanceuses ;

Vous préparez et participez, pour le compte de la Région, aux différentes instances de gouvernance de ces projets : comités techniques, comités de pilotage, comités des financeurs, et conseils de surveillance des sociétés de projet (GPSO et LNMP) ;

Vous préparez les positions et éléments de langage de la Région en amont de ces instances, en lien avec la Direction et les élus référents ;

Vous assurez le suivi et la sécurisation des relations conventionnelles avec l'ensemble des partenaires (conventions de financement, protocoles, avenants...) ;

Vous contribuez à l'articulation de ces grands projets avec les autres démarches portées par la Région (SERM, CPER, programmes de développement de l'offre ferroviaire).

Suivi financier et programmation :

Vous assurez le suivi financier des projets GPSO, LNMP et SERM (engagements, appels de fonds, prévisions budgétaires pluriannuelles),

Vous contribuez à la programmation budgétaire de ces projets en lien avec les services financiers de la Région,

Vous préparez les échéances de suivi technique et financier des projets (comités, points d'étape, jalons contractuels) et en assurez la restitution auprès de la Direction et des élus.

Au sein du Pôle Mobilités de la Région :

Vous assurez le portage transversal des sujets « Grands Projets » au sein du Pôle Mobilités, en lien avec l'ensemble des agents concernés (service ferroviaire, planification de l'offre, programmation des investissements, intermodalité...),

Vous mobilisez, en tant que de besoin, des contre-expertises du pôle Maîtrise d'ouvrage,

Vous conduisez au besoin des assistances administratives, financières, juridiques et techniques,

Vous participez aux expertises juridiques et assurez une veille juridique active sur le champ des grands projets ferroviaires.

VOTRE PROFIL :

Vous disposez d'une expertise dans le domaine des mobilités et des grands projets d'infrastructures ferroviaires ;

Vous maîtrisez du contexte institutionnel, réglementaire et financier des grands projets ferroviaires et de leur gouvernance (sociétés de projet, conventions de financement, connaissance des techniques d'exploitation ferroviaire) ;

Une expérience similaire en France et/ou à l'international serait un plus ;

Vous maîtrisez la conduite de projet, apprécier l'animation de partenariat, la prise de parole publique ;

Vous appréciez travailler en transversalité avec des équipes techniques ;

Vous disposez de qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse ;

Vous êtes rigoureux.se, organisé.e et autonome.

SPECIFICITES DU POSTE :

Déplacements ponctuels l'ensemble du territoire régional (2 par mois)

Permis B obligatoire

Poste ouvert au télétravail dans le respect du règlement du temps de travail de la Collectivité (2 jours/semaine)

Résidence administrative située à Toulouse (site de Compans-Caffarelli).

Ce poste n'ouvre pas droit à la NBI.

Les candidatures (toutes les pièces composant votre dossier de candidature lettre de motivation + CV + dernier diplôme obtenu + pièces justificatives de votre statut (arrêté de position administrative / attestation et liste d'aptitude concours /attestation RQTH...) doivent être adressées en 1 seul PDF sur la boîte mail suivante : asg.recrutementM@laregion.fr

Merci de rappeler la référence de la vacance d'emploi selon le format publié (26-08-106 DMID).